

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 81 (2009)

Heft: 3

Artikel: Situation du logement d'utilité publique en Romandie? : Interview avec Francis Meyrat

Autor: Meyrat, Francis / Emmenegger, Jean-Christophe

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-144903>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Interview

Francis Meyrat, président de la section romande de l'ASH et directeur de la fondation des logements pour personnes âgées et isolées à Genève (FLPAI), estime que la société de consommation a fait du mal au mouvement coopératif.

M. Meyrat, qu'est-ce qu'une coopérative au XXI^e siècle?

Une coopérative, de nos jours, est surtout composée de personnes ou de familles qui cherchent un logement bon marché, sans vouloir forcément s'engager dans son fonctionnement. Il y a trente ans, le principe de participation existait encore. La société de consommation, l'individualisme, le mélange de populations ont ruiné cette dynamique nécessaire à la bonne continuation du projet social. Certes, des locataires-sociétaires continuent bel et bien de s'engager dans leur coopérative, mais d'autres ne comprennent plus l'importance de détenir une part du pouvoir de décision dans la gestion d'un ou de plusieurs immeubles. Ils s'intéressent aux subventions, un point c'est tout. Plus la coopérative est grande, moins la participation y est active.

Les coopératives sans but lucratif, appelées «maîtres d'ouvrage d'utilité publique» selon la terminologie fédérale, est-ce uniquement l'apanage des milieux de gauche?

Il faut être souple sur cette question. Ce sont plutôt les milieux de gauche qui nous apportent leur soutien. Mais il est possible aussi de faire du social sans être socialiste. En effet, certaines coopératives ne sont pas gérées par des administrateurs de gauche. Autre exemple: quand SOCOMHAS (la Société de communication de l'habitat social, éditrice de la revue *Habitation* – ndlr) a dû sauver la revue *Habitation*, cela s'est fait grâce à Philippe Diesbach, directeur de la régie Foncia Geco, et de votre serviteur. Des voix se sont élevées contre cette «hérésie», alors que la revue y a gagné au final ses statuts au sein de l'ASH romande et suisse. Son contenu reflète davantage la vie du mouvement coopératif. La question de l'idéologie ne se pose pas, lorsque les partis sont tous d'accord sur l'objectif à atteindre.

L'enquête effectuée par la revue *Habitation* auprès de vos membres montre que, dans différents cas de figure, les petites coopératives sont – ou se considèrent comme – les plus fragilisées. Que fait l'ASH pour encourager la professionnalisation des petites coopératives?

Le comité de la section romande de l'ASH ainsi que son secrétaire général romand portent une attention soutenue au développement des petites coopératives, cela dans l'intérêt même de la section, car elles constituent la majorité de nos membres. Nous leur apportons une aide extrêmement importante dans le montage des dossiers et dans



F.-M. Meyrat, Président de l'ASH romande.

la recherche des prêts à taux bas auprès des fonds qui sont gérés par l'ASH. Nous sommes également fort conscients du poids des grandes coopératives dans notre mouvement, toutefois il faut admettre que celles-ci jouent le rôle de moteur pour l'ensemble de nos membres.

Certains membres se plaignent de recevoir trop de rapports et souhaiteraient davantage de débats actifs, d'après des exemples pratiques.

Nous en sommes conscients également, cependant nous avons de la difficulté à réunir nos membres, ne serait-ce que pour une assemblée générale. Pour y remédier, je propose de faire des débats centrés sur les cantons afin d'être plus proche des gens. A court terme, il nous faudrait créer des groupes régionaux, ce que les futurs statuts de l'ASH vont permettre officiellement.

Sur le terrain, quelles sont les tâches les plus importantes de l'ASH romande?

Nous avons bien sûr le rôle d'encourager la création du logement sans but lucratif, de soutenir les entités existantes et de promouvoir la relève. Nous apportons aussi à nos membres un choix de cours basés sur l'administration courante d'une coopérative: droit du bail, comptabilité, responsabilité des comités, etc. Nous avons pour tâche future de nous tourner vers tous les maîtres d'ouvrage d'utilité publique afin qu'ils nous rejoignent: communes, fondations sans but lucratif, paroisses, caisses de pension... D'ailleurs, à la suite de la publication du rapport de l'OFL sur les réserves de terrains à bâtir dans les communes, nous sommes en train de contacter ces dernières pour déterminer les terrains disponibles à la construction et tenter de les soustraire à la spéculation.

Interview: **Jean-Christophe Emmenegger**